

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 96 (1999)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Rubrique Varroa : octobre-novembre  
**Autor:** Fluri, Peter / Imdorf, Anton / Charrière, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1067885>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique du Liebefeld

## Rubrique *Varroa*: octobre-novembre

*Peter Fluri, Anton Imdorf, Jean-Daniel Charrière,*  
section apicole Liebefeld, Station fédérale de recherches laitières, 3003 Berne

### Lutte contre *Varroa* en deux étapes

Les apiculteurs qui mènent la lutte alternative contre *Varroa* ont déjà effectué la première étape en août/septembre au terme de la récolte de miel. Elle consistait en un traitement à l'acide formique ou au thymol. Cette mesure supprime 80 à 90% des acariens présents dans les colonies et freine la rapide croissance de la population parasitaire. Le degré d'infestation étant ainsi réduit à un bas niveau, les abeilles d'hiver peuvent se développer normalement.

Toutefois, entre-temps, la population restante d'acariens a pu se reproduire, sans compter les individus apportés dans la colonie au cours d'invasions. Pour garantir une population initiale de *Varroa* la plus basse possible au printemps suivant, il faut décimer une nouvelle fois la population d'acariens **entre fin octobre et fin novembre, lorsque les colonies sont exemptes de couvain**. A cette époque de l'année, il est conseillé d'utiliser de l'**acide oxalique**.

Si vous avez traité vos colonies avec des bandes d'Apistan ou de Bayvarol en août-septembre, il est également conseillé d'effectuer un traitement complémentaire à toutes les colonies lorsqu'elles sont sans couvain. Autrefois inutile, cette mesure est devenue nécessaire, l'efficacité de ces deux produits ayant baissé au cours des dernières années en raison de la résistance développée par les acariens. Pour ce traitement supplémentaire, il s'agit de procéder à un traitement unique à l'Apitol ou au Perizin. On peut aussi traiter les colonies avec de l'acide oxalique.

### Application de l'acide oxalique par pulvérisation

Il faut se procurer une solution d'acide oxalique dihydrate (30 g/litre d'eau). Chaque face de cadre recouverte d'abeilles est ensuite traitée avec 3 à 4 ml de solution (ruches suisse et Dadant) au moyen d'un vaporisateur. Les abeilles supportent bien le traitement. Dans les colonies exemptes de couvain, on atteint une efficacité s'élevant à 95%.

Toutefois, on reproche à cette méthode de:

1. perturber les abeilles lors de l'ouverture des ruches à la fin de l'automne;
2. de représenter un danger pour l'utilisateur en raison des vapeurs d'acide oxalique;
3. d'exiger une somme de travail démesurément importante.

A l'occasion de la mise au point de cette méthode, ces différents aspects ont été pris en compte et il en découle que:

Point 1: le traitement devrait être effectué par une belle journée d'automne avec une température d'au moins 7°C. On évite ainsi que les abeilles, engourdis par le froid, ne tombent des cadres. En outre en manipulant les cadres avec soin, il n'y a aucun désavantage pour les colonies.





Application de l'acide oxalique par pulvérisation.



Application de l'acide oxalique par dégouttement.

Point 2: la CNA recommande, lorsque l'on vaporise de l'acide oxalique, de porter un masque de protection (type FFP2SL EN 149). En outre, pour tout travail avec des acides organiques, il est conseillé de porter des gants résistants aux acides et des lunettes de protection. Ces articles se vendent dans les magasins spécialisés. Les solutions à l'acide oxalique ne devraient être préparées que par des spécialistes. Si l'utilisateur respecte ces mesures de sécurité, il ne court aucun danger.

Point 3: il est vrai que vaporiser chaque face de cadre occupée par des abeilles exige beaucoup plus de travail qu'un traitement par dégouttement. Cependant, avec un peu d'exercice et d'habitude, on peut effectuer ce traitement de façon expéditive. Dans les divisibles à corps unique (Dadant par exemple), ce traitement s'effectue plus rapidement que dans les ruches suisses.

### Application de l'acide oxalique par dégouttement

La solution de dégouttement est préparée de la façon suivante: acide oxalique dihydrate-sucre-eau (1-10-10). Ceci correspond à 60 g d'acide oxalique dihydrate par litre de sirop de sucre (1:1). On a observé de temps à autre des pertes non négligeables d'abeilles au printemps après une application déjà. Nous déconseillons vivement d'effectuer des traitements répétés.

De l'automne 1998 au printemps 1999, nous avons testé l'efficacité de concentrations plus basses sur les acariens de même que les effets secondaires sur les abeilles. Au premier abord, les résultats ont été assez positifs. Nous recommandons donc provisoirement la solution suivante: 45 g d'acide oxalique dihydrate par litre de sirop de sucre (1:1).

## Combien d'acariens peut-on tolérer dans nos colonies avant l'hiver ?

- Les apiculteurs qui procèdent à un **traitement à l'acide oxalique en novembre** n'ont pas besoin de se poser cette question. Le nombre des acariens restants est inférieur à 50. Il leur est donc impossible, sauf réinfestation, de se développer suffisamment pour représenter un danger d'ici à août de l'année prochaine.
- Les apiculteurs qui ont effectué en août-septembre un **traitement à l'acide formique et désirent renoncer en automne au traitement à l'acide oxalique**, devraient, au cours de la deuxième quinzaine d'octobre, placer les couvre-fonds grillagés dans les colonies et compter la chute naturelle de *Varroa* pendant deux semaines. Si le nombre d'acariens est inférieur à un par jour, cela signifie qu'il y a moins de 500 individus dans la colonie. La découpe du couvain de mâles sera nécessaire au printemps suivant. Si la chute naturelle est supérieure à un *Varroa* par jour, le traitement complémentaire est indispensable.
- Les apiculteurs qui, entre août et octobre, ont procédé à un **traitement au thymol et désirent renoncer au traitement à l'acide oxalique en automne** devraient, immédiatement après le traitement au thymol, compter la chute naturelle des acariens pendant deux semaines. Si elle s'élève en moyenne à moins d'un acarien par jour, cela signifie qu'il y a moins de 100 individus dans la colonie. Dans ce cas, aucune mesure n'est nécessaire au printemps. Si la chute s'élève à un à trois individus par jour, il faudra couper le couvain de mâles au printemps 2000. Et si l'on compte plus de trois acariens par jour, il est indispensable d'effectuer en novembre un traitement à l'acide oxalique, au Perizin ou à l'Apitol.

Cette solution est à nouveau testée actuellement dans des essais. Même avec cette concentration plus basse, nous déconseillons de répéter le traitement. Etant donné que les résultats définitifs ne seront disponibles qu'au printemps prochain, nous recommandons pour l'instant encore le traitement à l'acide oxalique par pulvérisation.

